

Arrêté 2012-DT75- 039

portant nomination des membres de la commission centrale de l'activité libérale de
l'Assistance Publique –Hôpitaux de Paris

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

- Vu Le code de la santé publique, notamment l'article R6154-11 modifié par le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment l'article R6154-12 modifié par le décret n° 2010-785 du 8 juillet 2010 ;
- Vu Les propositions de désignation formulées par l'assistance publique –hôpitaux de Paris en date du 18 novembre 2011 ;

Arrête :

ARTICLE 1 : Les représentants, ci-après désignés ,sont nommés membres de la commission centrale d'activité libérale de l'assistance publique-hôpitaux de Paris :

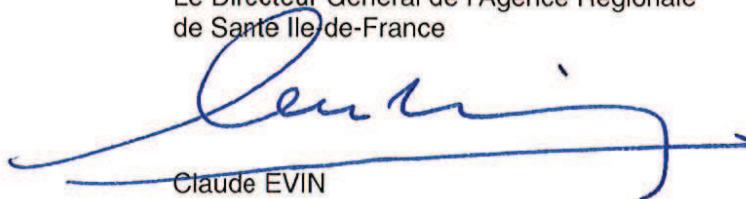
Représentant du conseil départemental de l'ordre des médecins	Pr Rolland PARC
Représentants de la commission de surveillance	Mr Noël RENAUDIN Mr Thomas SANNIE
Représentant de l'agence régionale de santé	Docteur Catherine BROUTIN
Représentant de la caisse primaire d'assurance maladie	Mme Danielle BEER
Représentant de la commission médicale d'établissement exerçant une activité libérale	Pr Loïc GUILLEVIN Pr Fabrice MENEGAUX
Représentant de la commission médicale d'établissement n'exerçant pas d'activité libérale	Dr Alain FAYE
Représentant des usagers du système de santé	Mme Claire COMPAGNON (CISS Ile de France)

ARTICLE 2 : La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de la date du présent arrêté, telle que définie à l'article R6154-14 du code de la santé publique ;

ARTICLE 3 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et la Directrice Générale de l'Assistance- Publique- Hôpitaux de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 27 JAN 2012

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Ile de-France



Claude EVIN